La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5163 - Lundi 20 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ :

Les festivités coutumières interdites l'après-midi

ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE :

L'AMG lance un appel à l'adhésion

Vendredi, l'équipe de l'Assurance maladie généralisée (AMG), représentée par sa coordinatrice, Thouraya Saïd Abdou, et Idjabou Bacar un responsable, a présenté à la presse le bilan de la phase pilote du programme. L'objectif était de faire le point sur les résultats obtenus sur le terrain et de sensibiliser davantage la population à l'importance de l'adhésion.

À ce jour, l'AMG compte 1 441 ménages affiliés et à jour de leurs cotisations. Un chiffre qui représente des foyers et non des individus. Contrairement aux assurances classiques, l'AMG couvre l'ensemble des personnes vivant sous le même toit. La phase pilote est actuellement déployée dans plusieurs localités : Mitsamiouli, Hamahamet, Mboigoma et Ntsaoueni à Ngazidja, Mremani et Domoni à Ndzouani, ainsi que sur l'ensemble de l'île de Mwali. Pour les responsables du programme, l'objectif est de mettre fin à la discrimination fondée sur les moyens financiers dans l'accès aux soins. « Une personne qui tombe d'un cocotier pourra se rendre à l'hôpital avec sa carte AMG et se faire soigner sans avoir besoin d'apporter des billets de banque. Dans notre pays, toute personne qui se présente à l'hôpital sans argent risque de ne pas être soignée. Cette mauvaise habitude doit prendre fin. C'est le but de l'AMG : garantir un accès équitable aux soins pour tous », a déclaré Idjabou Bacar. Le dispositif repose sur une classification sociale de la population en trois catégories : les démunis, les vulnérables et les solvables. « Il y a trois catégories : les démunis, les vulnérables et les solvables », a expliqué Idjabou Bacar.

Les personnes démunies bénéficient d'une prise en charge intégrale financée par l'État avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Selon les responsables du programme, 2 065 personnes démunies sont déjà couvertes. Les ménages vulnérables cotisent entre 1 500 et 5 000 francs comoriens, tandis que les ménages solvables versent entre 5 000 et 15 000 francs. Le montant de la cotisation varie selon les revenus déclarés et les conditions de logement. L'une des particularités de l'AMG est son fonctionnement par ménage plutôt que par famille nucléaire. « Aux Comores, il est fréquent de vivre avec la mère de son épouse, des neveux, des nièces, des grands-parents ou d'autres proches. L'AMG tient compte de cette réalité sociale en couvrant toutes les personnes vivant sous le même toit », a expliqué Idjabou Bacar. Il a précisé que « la cotisation de chaque ménage dépend de ses revenus et de ses conditions de logement ».

Pour chaque membre supplémentaire du ménage qui n'est pas un enfant biologique, une cotisation additionnelle est prévue : 1 000 francs pour un garçon et 500 francs pour une fille. Selon Saïd Ali, responsable de la revalorisation des acquis au PAAMG, cette différence s'explique par une fréquentation plus importante des structures de santé par les femmes. L'AMG prend notamment en charge les consultations prénatales et réduit considérablement les dépenses de santé. À titre d'exemple, Idjabou Bacar a évoqué le cas d'une mère de Mbeni dont deux enfants avaient été hospitalisés simultanément, l'un pour des brûlures et l'autre pour une maladie. La facture hospitalière s'élevait à 150 000 francs comoriens. Grâce à sa carte AMG, elle n'a finalement payé que 25 000 francs. Malgré ces avantages, le nombre d'adhésions reste inférieur aux attentes. À la fin du mois de juin, seuls 1 441 ménages étaient affiliés et à jour de leurs cotisations.

« L'État attend 5 000 ménages affiliés et à jour d'ici le mois de décembre. Sans atteindre cet objectif, l'AMG risque de prendre fin », a averti Idjabou Bacar. Selon lui, une partie importante des financements mobilisés par l'État demeure inutilisée faute d'un nombre suffisant d'adhérents. « La moitié des financements prévus par l'État n'est pas encore utilisée faute d'adhésion. Nous avons jusqu'en décembre pour atteindre cet objectif. Si nous n'y parvenons pas, comment l'État pourra-t-il continuer à financer un projet qui ne rencontre pas le succès attendu ? », s'est-il interrogé. Les responsables du programme appellent ainsi la population à adhérer massivement afin de bénéficier d'une couverture sanitaire plus équitable et de permettre l'extension de l'AMG à l'ensemble de l'archipel.

El-Aniou Fatima

Carrefour des Jeunes Auto-Promoteurs (CJAP)

PROGRAMME INTÉGRÉ DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSFORMATION ET DE MISE AUX NORMES SANITAIRE D'UN ATELIER DE LA FILIERE FRUIT À NGAZIDJA

AVIS APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS

Date de publication le 16 juillet 2026

Numéro de référence : AAO N° 001/2026/CJAP/FE2

Le Carrefour des Jeunes Auto-Promoteurs (CJAP) a obtenu une subvention de l'Agence Française de développement (AFD) dans le cadre du projet Facilité Emploi 2 pour la mise en œuvre du projet « Programme intégré de renforcement des capacités de transformation et de mise aux normes sanitaire d'un atelier de la filière fruit à Ngazidja ».

Dans ce cadre, le CJAP lance un appel d'offres ouvert en vue de la fourniture, de la livraison et, le cas échéant, de l'installation des équipements nécessaires à la réalisation du projet. Les fournitures sont réparties en trois (3) lots distincts :

Lot 1 (AO N° 03/2026/CJAP/FE2) : Acquisition et livraison d'un camion benne

Lot 2 (AO N° 04/2026/CJAP/FE2) : Acquisition et installation d'un système solaire photovoltaïque destiné à alimenter une chambre froide

Lot 3 (AO N° 03/2026/CJAP/FE2) : Acquisition, installation et mise en service des machines et équipements de transformation de fruits de l'Atelier de travail partagé

Les soumissionnaires peuvent candidater à un ou plusieurs lots.

Conditions de participation

Peuvent participer au présent appel d'offres, les sociétés légalement constituées justifiant d'au moins deux (2) années d'existence et ayant réalisés des prestations similaires.

Obtention du dossier d'appel d'offres

Les dossier d'appel d'offres (DAO) peuvent être retirés auprès du CJAP sis à Itsandra Mdjini, Grande Comore ; **Téléphone : 333 05 82 / 493 08 60.**

Les demandes peuvent également être adressées par courrier électronique à : **nassiaa348@gmail.com**, copie **carrefourjap@gmail.com.**

Calendrier

Date limite de réception des offres : **04 août 2026 à 12h00.**

Des demandes d'éclaircissement peuvent être obtenues avant le : **31 juillet 2026**.

Dossier et modèle de soumission

Les offres devront comprendre : (i) les documents administratifs justifiant l'existence légale du soumissionnaire (Registre de commerce, quitus fiscal...) ; (ii) une proposition technique détaillée présentant les caractéristiques des fournitures proposées ; et (iii) une offre financière datée et signée.

Les offres doivent uniquement être déposées sous pli fermé, avec la mention portant le numéro et l'intitulé du marché concerné, au siège du CJAP avant la date et l'heure limites indiquées.

Le CJAP se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Suite de la page 1

SOCIÉTÉ :

Les festivités coutumières interdites l'après-midi des jours ouvrables

Juillet-août est une période charnière chez nous. L'année scolaire s'achève, la diaspora arrive massivement pour les vacances, et les familles en profitent pour organiser leurs grands mariages. C'est dans ce calendrier déjà chargé que s'invite la circulaire controversée du ministère de l'Intérieur publiée le 17 juillet, qui prend de court tout un pays.

La note circulaire N°26-001/MIDAT/CAB, signée par le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ahmed Assoumani, a immédiatement provoqué un tollé sur les réseaux sociaux. Son objet est explicite : « Interdiction des manifestations à caractère coutumier l'après-midi des jours ouvrables ». Le texte rappelle l'arrêté N°075/FOP fixant les horaires des fonctionnaires et relève que des manifestations coutumières, à savoir les mariages, grands mariages, cérémonies traditionnelles, réceptions et rassemblements similaires, sont régulièrement organisées durant les après-midis ouvrables, aux heures de service. Cette situation, selon le ministère, entraîne l'absentéisme des agents de l'Etat et perturbe le fonctionnement normal des administrations.

En conséquence, il est demandé aux autorités préfectorales et communales de ne plus accorder d'autorisation pour de telles manifestations l'après-midi des jours ouvrables (du lundi au vendredi). Ces cérémonies devront être programmées en dehors des heures de service, notamment les jours non ouvrables, les jours fériés ou après les horaires réglementaires. Les préfets et les maires sont chargés de sensibiliser les autorités coutumières et les chefs de village. Si l'objectif affiché est de préserver l'efficacité du service public, la mesure est loin de faire l'unanimité. Contrairement à ce qui a pu être relayé, la question ne concerne pas les agents en congé. Ceux-ci exercent un droit légal et ne sont pas visés par la circulaire, qui s'adresse aux personnels censés être à leur poste.

Le véritable point de crispation est ailleurs. À la mi-juillet, la plupart des familles ont déjà fixé depuis des mois les dates de leurs cérémonies, réservé les salles, engagé des dépenses et informé leurs proches de la diaspora. Leur demander de tout déplacer à la dernière minute relève, pour beaucoup, de l'impossible. « On a tout planifié depuis janvier. Comment annuler maintenant ? Les invitations sont parties, les familles sont déjà là, dont des membres venus de loin pour l'occasion », confie une habitante de Iconi dont la fille se marie fin juillet. D'autres dénoncent une décision prise sans concertation préalable avec les notables, les communes et les familles.

Comme le résume un chef coutumier : "Si elle est appliquée strictement, la mesure risque de provoquer un effet domino. Les familles qui ont déjà engagé des frais (location de salles, traiteurs, billets de la diaspora), devront tout reporter au week-end ou en soirée, créant un engorgement des samedis et dimanches. Pour celles qui maintiennent leurs dates, c'est le risque de célébrer sans autorisation municipale, ou de voir les invités fonctionnaires absents par crainte de sanction. À l'inverse, si les mairies ferment les yeux, la circulaire perdra toute crédibilité et alimentera le sentiment d'une administration qui décide sans tenir compte de ces citoyens. " Entre volonté de réorganiser l'administration et réalité d'un calendrier social millimétré, la note du 17 juillet ouvre un débat sur la méthode autant que sur le fond. Une décision qui risque de frustrer de nombreux Comoriens par son caractère improvisé et inapplicable.

El-Aniou Fatima

SOCIÉTÉ :

Après le gasoil, la farine vient à manquer à Moroni

Alors que la capitale fait déjà face à une pénurie de gasoil, les boulangeries sont depuis quelques jours touchées par un manque de farine. Certaines sont à l'arrêt. Le bateau ravitailleur serait attendu pour le 20 juillet, sauf imprévu.

Les pénuries s'enchaînent en cette période estivale. En pleine saison des grands mariages, la farine est devenue introuvable dans la capitale. Il faut parfois faire la queue et se battre pour obtenir quelques baguettes dans certaines boulangeries, tandis que d'autres ont tout simplement cessé leurs activités faute de farine. Les Comoriens devront encore patienter plusieurs jours avant l'arrivée du bateau. D'après un armateur, celui-ci est attendu ce lundi 20 juillet, si tout se déroule comme prévu. « Le bateau était récemment au port, mais il n'a pas pu décharger les conteneurs en raison d'une panne de grue. Il est donc reparti avec la farine à bord. Son retour est prévu le 20 juillet, si tout va bien. À partir de là, je pense qu'il n'y aura plus de problème de farine », a confié un armateur. La pénurie dure déjà depuis plusieurs semaines et touche de nombreuses boulangeries.

« Depuis quelques semaines, le manque de farine se fait fortement ressentir. Ce produit de première nécessité est introuvable sur le marché. Cela fait deux semaines que nous sommes à l'arrêt. Nous n'avions plus qu'une tonne de farine, qui est désormais épuisée. Nous avons été contraints de fermer en attendant l'arrivée du bateau », explique le responsable d'une boulangerie de la capitale. Certaines boulangeries parviennent toutefois à maintenir une activité réduite grâce à leurs réserves. « Nous espérons que le bateau arrivera avant la fin de notre stock. Heureusement, notre patron avait constitué quelques réserves ces derniers mois. C'est ce qui nous permet de continuer à travailler. Nous gérons soigneusement notre stock et avons réduit notre production quotidienne de pain. Nous sommes obligés de fabriquer une plus petite quantité chaque jour afin que la population puisse tout de même trouver quelques baguettes », témoigne un employé de la boulangerie Le Goût du Pain.

Au-delà du manque de pain quotidien, cette pénurie affecte les festivités sociales. Lors des grands mariages, la farine est un produit indispensable, au même titre que le riz. Elle est utilisée pour la préparation des biscuits servis lors des madjlisse et pour le thé servi à la cérémonie nuptiale, lors du "mtriyo mwana dahoni". Cependant, ces derniers jours, les biscuits industriels ont progressivement remplacé les biscuits artisanaux dans les Madjlisse, faute de farine disponible.

Photo d'illustration

Nassuf Ben Amad

BACCALAURÉAT 2026 :

Les candidats ont entamé les épreuves écrites

Après une année scolaire marquée par une longue grève, le coup d'envoi de la session 2026 a été donné samedi 18 juillet, sur l'ensemble du territoire. Dès les premières heures de la matinée, les différents centres d'examen ont ouvert pour accueillir les candidats. Dans le but de garantir le bon déroulement des compositions, les autorités ont mis en place un dispositif de sécurisation. Des agents ont été déployés autour et à l'intérieur des centres d'examen afin de prévenir toute tentative de fraude et d'assurer la quiétude nécessaire.

Les candidats au baccalauréat ont entamé, samedi 18 juillet, les épreuves écrites. La matinée de la première journée a été consacrée à la traditionnelle épreuve de philosophie. L'appel des élèves était fixé à 7 heures, suivi de la distribution des sujets. Ce coup d'envoi intervient avec un léger décalage sur le calendrier initial. L'année scolaire a été fortement perturbée par un mouvement de grève des enseignants du secteur public qui a duré près d'un mois et demi. En effet, pendant près de six semaines, les cours ont été suspendus dans de nombreux établissements, provoquant un retard considérable des programmes. Ce qui a donc contraint les autorités à réaménager le planning des examens nationaux.

Pour cette édition, un important dispositif sécuritaire a été déployé, avec des agents mobilisés dans plusieurs centres d'examen, afin d'assurer la sérénité et le bon déroulement de l'examen. Les autorités ont tenu à rappeler les règles en vigueur. L'introduction de tout appareil électronique en salle était formellement proscrite, les téléphones portables en premier lieu. Au lycée public de Koimbani-Oichili, l'un des sous-centres d'examen de Ngazidja, l'émotion était palpable. Parmi les candidats, Abdou Ali, élève en TA4, confie son soulagement après des mois d'incertitude : « On a vécu une année très difficile avec la grève. On a eu peur de ne pas être prêts. Mais ce matin, quand j'ai vu le sujet de philo, j'étais un peu rassuré. On s'est battu pour arriver jusqu'ici, maintenant on doit tout donner. »

Fait sans précédent, le parquet de la République a officiellement annoncé l'ouverture d'une sorte de centre d'examen inédit au sein du tribunal de première instance de Moroni pour la session de cette année sous des mesures adaptées. Une décision qui garantit à des jeunes incarcérés la possibilité de se présenter aux épreuves écrites nationales dans les mêmes conditions que les autres élèves libres. En conciliant impératifs de sécurité et égalité des chances, les autorités judiciaires ouvrent ainsi dans ce cadre une voie concrète vers la réinsertion sociale et intellectuelle des détenus. Pour eux comme pour des milliers d'autres bacheliers de nos îles, le marathon du bac ne fait que commencer avec détermination et espoir. Les épreuves écrites obligatoires continuent jusqu'au 21 juillet prochain.

Hamdi Abdillahi Rahilie

BAC-MOHÉLI

1 563 candidats à l'assaut du précieux sésame

Répartis dans trois sous-centres d'examen à Fomboni, Nioumachoi et Djando, les candidats mohéliens ont entamé les épreuves écrites du baccalauréat dans des conditions jugées satisfaisantes par les responsables. Malgré 33 absences enregistrées, l'organisation se déroule normalement selon les autorités des centres.

L'heure est à la concentration et à l'espoir. La session 2026 du baccalauréat a démarré avec 1 563 candidats inscrits, répartis dans trois sous-centres d'examen : Fomboni, Nioumachoi et Djando. Au total, 77 salles ont été mobilisées pour accueillir les candidats durant cette étape décisive de leur parcours scolaire. Après l'épreuve de dessin le 16 juillet pour les séries concernées, les épreuves écrites ont débuté le 18 juillet. Selon le proviseur du Lycée de Fomboni et chef du sous-centre de Fomboni, Abdel Fackir Lahadji, le dispositif mis en place permet un déroulement normal des examens. « Nous avons trois sous-centres d'examen : celui de Fomboni, celui de Nioumachoi et celui de Djando. Ces trois sites disposent au total de 77 salles et accueillent 1 563 candidats inscrits », explique-t-il. Le responsable précise que 33 candidats ont été absents depuis le début des épreuves sur l'ensemble des trois centres. Malgré ces absences, il estime que les conditions d'organisation restent satisfaisantes.

« À part cela, les examens se déroulent dans de bonnes conditions », assure-t-il. Cette année, les responsables constatent également une évolution positive concernant l'accueil des candidats à mobilité réduite. « Contrairement aux années précédentes, nous n'avons aucun élève à mobilité réduite. Cela nous réjouit beaucoup », souligne Abdel Fackir Lahadji. Les équipes administratives, les surveillants et les différents acteurs mobilisés restent toutefois vigilants afin de garantir le respect des consignes et l'égalité des chances entre tous les candidats. Du côté des élèves, les premières impressions sont plutôt rassurantes. Aïcha Ahmed Boina, candidate au baccalauréat 2026, se montre satisfaite après ses premières compositions. « Les épreuves se déroulent bien.

Examen du BAC à Mohéli.

Jusqu'à présent, je n'ai rencontré aucun problème concernant l'épreuve de philosophie de ce matin. J'espère que les prochaines se dérouleront également dans de bonnes conditions », témoigne-t-elle.

Cette session intervient néanmoins dans un contexte particulier. L'année scolaire 2025-2026 a été marquée par une longue grève des enseignants qui a perturbé le fonctionnement de plusieurs établissements du pays pendant près d'un mois et demi. Cette situation a entraîné des retards dans l'exécution des programmes et obligé les autorités éducatives à réaménager le calendrier des examens. Ainsi, les épreuves écrites du baccalauréat général se tiennent du 18 au 21 juillet 2026. Les résultats du premier groupe sont attendus le 4 août, tandis que les épreuves du second groupe sont programmées du 8 au 10 août. La proclamation des résultats définitifs est prévue le 13 août. Pour les 1 563 candidats, chaque épreuve représente une étape supplémentaire vers l'obtention du diplôme tant convoité. Entre pression, espoir et détermination, ils poursuivent leur chemin avec l'ambition de décrocher le précieux sésame qui leur ouvrira les portes de l'enseignement supérieur et de nouvelles perspectives professionnelles.

Riwad

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N° 2026/001/MAPA/FSRP/DC

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DES ACCESOIRES POUR LE FONCTIONEMENT DES CHAMBRES FROIDES DE LA DGRH.

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, met en œuvre le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM) financé par la Banque mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la Direction Générales des Ressources Halieutiques (DGRH), la coordination nationale lance une demande de cotation pour l'acquisition et installation des accessoires nécessaires au fonctionnement des chambres froides de la (DGRH).

Pour avoir plus d'informations sur la demande de cotation, veuillez consulter notre site internet à partir de ce lien : https://fsrp-km.org/appel-doffre/

La date limite de soumission est fixée au **29/ 07 / 2026 à 14h00** et la date d'ouverture est fixé au même jour **du 29/07/2026 à 14H00.**

Pour soumissionner, envoyer votre offre physique au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader.

Lancé, le 15 juillet 2026

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Recrutement d'un cabinet pour une étude d'impact socioéconomique et plan de plaidoyer

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour la mise en œuvre de ces activités, la COI lance un Appel à Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour une étude d'impact socioéconomique et plan de plaidoyer de la COI.

Les candidats intéressés sont invités à consulter l'AMI directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : https://www.commissionoceanindien.org/opportunites-et-carrieres/) et remplir le formulaire de soumission avant la date **limitée fixée au 03 aout 2026.**

SPORT : BEACH-VOLLEY

La paire Satoul-Bouhary, au championnat d'Afrique

Les Comores seront au rendez-vous de la prochaine compétition continentale de beach-volley. La paire nationale composée de Satoul et Bouhary a décroché son billet en remportant les éliminatoires de la CAVB Zone 7, confirmant ainsi les progrès réalisés par le beach-volley comorien sur la scène régionale. Avec une expérience acquise au fil des participations dans les compétitions de haut niveau, les deux espoirs comoriens, vont tenter dans les prochaines semaines de surprendre au niveau continental.

Opposés aux Seychelles lors du match décisif, les représentants comoriens ont livré une prestation solide et maîtrisée. Grâce à un jeu discipliné, une excellente complémentarité et une grande efficacité dans les moments clés, Satoul et Bouhary se sont imposés en deux sets secs (21-17, 21-17), ne laissant que peu d'opportunités à leurs adversaires de revenir dans la rencontre. Cette victoire permet aux Comores de valider leur qualification pour la compétition continentale, où les meilleures sélections africaines s'affronteront pour le titre. Elle constitue également une belle récompense pour les efforts consentis par les athlètes et l'encadrement technique afin de hisser le niveau du beach-volley national. Au-delà de la qualification, ce succès témoigne du potentiel grandissant des Comores dans cette discipline et offre une nouvelle occasion de porter haut les couleurs nationales sur la scène africaine.

Les regards sont désormais tournés vers la compétition continentale, avec l'ambition de réaliser un parcours à la hauteur des performances affichées lors des qualifications. Après le tournoi qualificatif, la paire comorienne a pris part au Round 1 de la zone 7, où elle a disputé plusieurs rencontres. Pour son entrée en lice, la paire comorienne Satoul-Bouhary s'est inclinée face à l'équipe de Maurice au terme d'une rencontre disputée. Après avoir perdu les deux premières manches (21-12, 21-15), les Comoriens ont tenté de revenir dans le match, mais se sont finalement inclinés sur le score de 2 sets à 1, malgré une belle résistance. Les représentants nationaux ont toutefois rapidement relevé la tête lors de leur deuxième sortie. Opposés à Madagascar, Satoul et Bouhary ont affiché un tout autre visage, dominant leurs adversaires avec maîtrise pour s'imposer en deux sets (21-17, 21-17).

Lors de leur 3ème match, la sélection comorienne de beach-volley a signé une belle victoire contre les Seychelles, en s'imposant face au pays hôte sur le score de 2 sets à 1. Une revanche, car quelques heures plus tôt, la paire comorienne Satoul-Elyas s'était pourtant inclinée face à cette même formation seychelloise, également en trois manches (2 sets à 1), au terme d'un match très disputé. Cette seconde confrontation a permis aux Comoriens de prendre leur revanche grâce à une prestation plus aboutie, faisant preuve de caractère et de détermination pour renverser leurs adversaires. Ce succès constitue un résultat important dans la course au classement de cette étape du circuit régional, où chaque victoire compte pour la suite de la compétition.

Imtiyaz

Union des Comores
Unité-Solidarité-Développement

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

« PACTE VERT ET BLEU - COMORES ULANGA NE MAESHA (PVB-CUM) »
Nº NDICI-AFRICA ACT-61259 - Nº JAD.1051100
Devis-Programme pluriannuel N° 2024/457- 548
APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Devis Programme Pluriannuel (DPP) du Programme Pacte Vert et Bleu (PVB), l'Unité de gestion du Programme lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier et présélectionner des prestataires dans le but de signer des contrats-cadres pour la fourniture de biens, services et petits travaux pour les marchés suivants :

1 Contrat de service COMMUNICATION : développement des outils de communication
2 Contrat exécution de la campagne d'information ;
3 Contrat de service EVENEMENTS : l'organisation de réunions, invitations, location de salle, de matériel audiovisuel, pause-café…
4 Contrat de service de fourniture de matériels informatiques : acquérir des matériels informatiques pour les partenaires de mise en œuvre du DPP – PVB.
5 Contrat de travaux de réhabilitation : réaliser des travaux de réhabilitation et d'aménagement au profit de l'Unité de Gestion du programme Pacte vert et Bleu (PVB) et de ses partenaires de mise en œuvre ;
6 Contrat de fourniture de divers matériel et équipements : fourniture de matériels de sécurité (maritime et terrestre), de laboratoires de recherche …. Etc pour des partenaires de mise en œuvre du Programme PVB;
7 Contrat de service VOYAGES : agence de voyage pour tous les voyages inter-îles, les voyages internationaux et les frais de visas.
8 Contrat de location de véhicules : Agences de locations de véhicules à Anjouan, Mohéli et Ngazidja,

Conditions de participation :
La participation est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés de nationalité comorienne et légalement constituées et en règle vis-à-vis de la législation comorienne, sous réserve qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction légale ou administrative. Les participants doivent être capables de fournir des factures acceptables et disposer d'une adresse physique aux Comores et avoir une expérience avérée dans le secteur concerné.

Contenu du dossier de manifestation d'intérêt
Le dossier devra comprendre :
- Une lettre de manifestation d'intérêt signée
- Une présentation de l'entreprise/agence (raison sociale, statut juridique, date de création, etc.)
- Les références pertinentes (projets similaires réalisés) ;
- Les documents administratifs (registre de commerce, attestations fiscales et sociales, etc.)

Modalités de soumission :
•Date limite de dépôt : **27 juillet 2026 à 17h 00 mn**
Adresse d'envoi : **Mr le Régisseur du programme Pacte Vert et Bleu,**
Direction de la sécurité civile (COSEP)
Moroni – Union des Comores

- Les dossiers doivent porter la mention : « AMI – 01-2026/DPP/PVB » - et le marché concerné.

Processus de sélection :
Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères suivants :
- Pertinence et qualité des références
- Capacité technique et organisationnelle
- Conformité administrative

Informations supplémentaires :
Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : ramadhoine.raffioukassime@comores-europe.ogr, en précisant dans leur message la référence AMI – 01-2026/DPP/PVB » et le marché concerné.

Dispositions générales :
Cet AMI ne constitue pas un appel d'offres et ne crée aucune obligation contractuelle pour le Programme Pacte Vert et Bleu (PVB). Les candidats présélectionnés pourront être invités à participer à un appel d'offres restreint ou à des négociations.

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR.ICE PHEABG

(Prévention contre le Harcèlement, l'Exploitation et les Abus basés sur le Genre)

PLAY International – Comores

Lieu d'affectation : Moroni (Comores)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PEPS 2, financé par l'Agence Française de Développement (AFD), PLAY International recrute un(e) Animateur·rice PHEABG basé(e) à Moroni. Le projet PEPS 2 vise à promouvoir une Éducation Physique et Sportive (EPS) de qualité, inclusive et sécurisée dans les collèges et lycées de l'Union des Comores. L'Animateur·rice PHEABG contribuera à la prévention du harcèlement, de l'exploitation et des agressions basées sur le genre en milieu scolaire, en appuyant les établissements partenaires dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de protection.

Principales missions

• Appuyer les enseignants d'EPS dans l'animation de séances de sensibilisation auprès des élèves ;
• Accompagner la mise en place de comités de prévention dans les établissements scolaires ;
• Organiser des campagnes de sensibilisation et événements éducatifs ;
• Contribuer au développement et à l'utilisation des outils pédagogiques du projet ;
• Assurer le suivi des activités et participer à la collecte des données ;
• Faciliter l'orientation des situations préoccupantes vers les services compétents.

Profil recherché

• Bac+3 minimum en sciences sociales, éducation, psychologie, travail social, genre ou domaine équivalent ;
• Expérience en animation, protection de l'enfance, prévention des violences basées sur le genre ou accompagnement de jeunes ;
• Bonnes capacités d'animation, de communication et de travail en équipe ;
• Connaissance des enjeux liés à la protection de l'enfance et aux violences en milieu scolaire. Conditions
• Lieu : Moroni, Union des Comores
• Contrat : CDD de 6 mois renouvelable
• Prise de poste : Septembre 2026

Candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à transmettre leur CV et lettre de motivation en mentionnant l'objet « Animateur·rice PHEABG » à l'adresse suivante : alice.cathebras@play international.org

Date limite de candidature : 30 juillet 2026.

Les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception. PLAY International se réserve le droit de clôturer le recrutement avant la date limite.

EXIM BANK

AVIS DAPPEL D'OFFRES PUBLIC

R6f : AO/EXIM/MOHELI/07/2020/objet : Travaux de rénovation et d'aménagement de I'agence EximBank Comores - ile de Mohéli

Exim Bank Comores SA lance un appel d'offres pour la sélection d'une entreprise de BAtiment et Travaux publics (BTp) charg6e de r6aliser les travaux complets de rénovation, de modernisation et de sécurisation de son agence situ6e i Moh6li.

I.FINANCEMENT ET BUDGET

Les travaux sont entidrement financ6s approuv6 pour l'exercice 2026.

2. NATURE DES PRESTATIONS

Le projet comprend, d titre indicatif, les corps d'6tat suivants (conformément aux plans et pidces techniques valid6s) :

Démolition et Gros OEuvre : Travaux de restructuration interne et de magonnerie.

Second CEuvre et Finitions: Rev6tements de sol et muraux, menuiseries aluminium et bois, faux-plafonds, et mise en conformit6 de la charte graphique de la banque (peintures, enseignes),

. **Courants Forts / Courants Faibles :** Remise) neuf de l'installation 6lectrique, c6blage r6seau informatique dedie et pr6-6quipement pour les systdmes de sécurité active.

Climatisation et Ventilation : Installation de systdmes de climatisation adapt6s aux espaces de bureaux et) la salle serveur.

Sécurisation Physique : Am6nagement de la zone des caisses sécurisées, sas d'entrée et vitrages de Protection.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation A cette consultation est ouverte de toutes les entreprises spécialisées dans le domaine du BAtiment et des Travaux Publics (BTP), régulidrement installées en Union des Comores et disposant des capacit6s techniques et financidres requises.

4. RETRAIT DU DOSSIER DAPPEL D'OFFRES (DAO)

Les entreprises int6ress6es peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet (comprenant le cahier des charges, les plans d'am6nagement et le cadre du bordereau des prix)) compter de ce jou;contre d6charge, au Secr6tariat de la Direction G6n6rale d'Exim Bank) Moroni, ou en faire la demande par courriel i l'adresse suivante : admin_km@eximbank-km.com

5. PRESENTATION DES OFFRES ET PIECES EIIIVIIruNTOINCS

Les soumissionnaires devront pr6senter un dossier structu16 en trois (3) enveloppes distinctes contenant:

o Enveloppe A : Dossier Administratif (HEces STRICTEMENT OBLIGATOIRES ET Er-rwlruRrotnrsl

o Une copie du Registre du Commerce et du Cr6dit Mobilier (RCCM) en cours de validit6.

o Un Quitus Fiscal original ou copie certifi6e conforme de l'ann6e 2026.

o **Une garantie de soumission (cautior bancaire) équivalente à 3%** du montant global de l'offre, émise par une banque commerciale de la place agréée'

o Note : L'absence ou lo non-conformitd de l'une de ces pidces administrotives de l'ouverture des plis entroinero le rejet outomatique et l'dliminotion immddiate du condidat.

Enveloppe B: Offre Technique

o Une note m6thodologique d'ex6cution des travaux avec un calendrier pr6visionnel détailité (planning de GANTT).

o Les r6f6rences techniques de l'entreprise : pr6sentation obligatoire d'au moins trois'

(3) attestations de bonne fin d'ex6cution de travaux similaires (am6nagement de " bureaux, locaux commerciaux ou agences bancaires) r6alis6s au cours des cinq dernidres ann6es.

o La liste du mat6riel lourd disponible et les CV de l'6quipe d'encadrement technique propos6e Pour le chantier.

Enveloppe C: Offre Financidre

o La lettre de soumission d0ment compl6t6e'

o Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et le Devis Estimatif et Quantitatif (DaE) entidrement complet6s, paraph6s, signds et cachetés.

6. GARANTIE DE BONNE EXECUTION

Il est rappelé aux soumissionnaires que l'entreprise qui sera d6finitivement retenue devra imp6rativement fournir, avant la signature finale du contrat de march6, une **garantie de bonne ex6cution (caution de performance) équivalente à 10% du montant total du marchd**.

7. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en langue frangaise devront €tre d6pos6es sous pliferm6 et andnyme avec la mention : < Appel d'offres pour lo rinovafion de l'ogence Exim Bonk de Mohdti- R€f : ExlM/MoHELI/2026/07 " au Secrétariat de la Direction Générale d'Exim Bank à Moroni au plus tard **le vendredi 21 ao0t 2026 e 14hoo.**

L'ouverture des plis se fera le meme jour, soit 30 minutes apris la cl6ture des dépots, a 14h30 précise, dans la salle de réunion d'Exim Bank Comores SA (Sidge, Moroni). Cette s6ance d,ouverture est publique et se déroulera en prdsence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Pour toute question ou demande de visite sur site d Moh6li, les soumissionnaires peuvent adresser leurs demandes par courriel) rhdresse suivante : admin_km@eximbank-km.com

Guy Rwaburindi
Directeur Général